

[Text]

been doing quite a lot of work on it. They are finding there is a great deal of interest from the Schedule B financial institutions, but they would not anticipate that it would be new physical buildings. Institutions which already exist in Vancouver will add this function. Therefore I do not see that in an area such as Akwesasne, which does not have that kind of infrastructure, you could really expect this to develop.

• 1635

As Mr. Attewell said, I also feel we are looking at incremental business. It might be more appropriate for a place such as Akwesasne to again establish financial institutions of some kind within its boundaries and then over the next few years work towards the possibility of being established as an international banking centre.

We should just limit it to what we have already explored and to where we know there is the interest in and the capability of developing international banking centres. Since Akwesasne is partly in New York State and since New York State has the capability of establishing international banking centres, perhaps they could establish one on the U.S. side of the reserve. Then we would have an opportunity to assess how that might develop over the coming year.

Mr. Warner: I appreciate your comments. You mentioned we should be walking before we run. I assure you the international banking centre, as proposed by Bill C-64, is certainly walking. The scope of operations set out are very restricted and certainly cannot be misunderstood by anyone, or present a problem being administered in Akwesasne or any other community. It does not require a lot of infrastructure that is not already available in Toronto or in centres that are going to be soliciting and managing most of these loans.

My enthusiasm for international banking centres in Montreal and Vancouver, as proposed by Bill C-64, is somewhat limited for various reasons. I do see some very substantial benefits for Akwesasne's being considered, not only for this particular banking activity but perhaps for other financial activities as well.

Mr. Cassidy: Mr. Chairman, I am fascinated by what I am hearing. I seem to hear Mr. Warner making a case for his constituents in Akwesasne, and indicating that if the Vancouver and Montreal representatives, who have suddenly found their way into the committee would include Akwesasne, then he will be happy to support their case for IBCs in Vancouver and Montreal.

I wonder if Mr. Warner can clarify whether that is his position.

[Translation]

permis d'accomplir pas mal de travail dans ce dossier. Ils constatent que les institutions financières de l'Annexe B sont très intéressées, mais ils ne prévoient pas la construction de nouveaux immeubles. Les institutions déjà en place à Vancouver ajouteront cette fonction. Je ne crois donc pas que, dans une région comme Akwesasne, qui ne possède pas ce genre d'infrastructure, vous pourriez vraiment prévoir une évolution de ce genre.

Comme l'a déclaré M. Attewell, je pense aussi que nous envisageons des activités supplémentaires. Peut-être conviendrait-il mieux, dans un endroit comme Akwesasne, d'établir des institutions financières d'une nature quelconque sur le territoire, puis, les années suivantes, de travailler à la création d'un centre bancaire international.

Nous devrions nous limiter à ce que nous avons déjà étudié ainsi qu'aux endroits où nous savons qu'il existe un intérêt une capacité pour l'établissement de centres bancaires internationaux. Étant donné qu'Akwesasne est située en partie dans l'État de New York et que celui-ci est en mesure d'établir des centres bancaires internationaux, peut-être pourrait-il en instituer un dans la partie américaine de la réserve. Nous serions alors en mesure de voir comment les choses pourraient évoluer au cours des douze prochains mois.

M. Warner: Je vous remercie de vos commentaires. Vous avez déclaré que nous ne devrions pas aller trop vite. Je puis vous assurer que le projet de centre bancaire international proposé dans le projet de loi C-64 ne va certainement pas trop vite. L'ampleur des activités prévues est très limitée et ne saurait assurément être mal comprise par quiconque, ni présenter un problème de mise en oeuvre à Akwesasne ou dans n'importe quelle autre localité. Elle n'exige pas une infrastructure importante qui ne serait pas déjà disponible à Toronto ou dans les centres qui solliciteront et administreront la plupart de ces prêts.

L'enthousiasme que je ressens pour l'établissement de centres bancaires internationaux à Montréal et à Vancouver, comme le propose le projet de loi C-64, est quelque peu limité pour diverses raisons. Il existe à mon sens des avantages extrêmement importants à ce qu'on étudie le cas d'Akwesasne, non seulement pour cette activité bancaire particulière mais aussi, peut-être, pour d'autres activités financières.

M. Cassidy: Monsieur le président, je suis fasciné par ce débat. Il me semble que M. Warner défend la cause de ses commettants à Akwesasne et indique que, si les représentants de Vancouver et de Montréal, qui se sont tout d'un coup retrouvés au Comité, incluaient Akwesasne, il serait heureux de les appuyer dans les efforts qu'ils font pour obtenir un CBI à Vancouver et à Montréal.

Je me demande si M. Warner pourrait préciser s'il s'agit bien là de sa position.